

Defraigne sous pression du MR

La députée MR Christine Defraigne a voté pour la résolution PS s'opposant aux visites domiciliaires.

Son parti est furax. Mais elle pourrait aussi s'opposer à son parti au moment du vote du décret Crucke sur RESA. Même pas peur...

● **Martial DUMONT**

Mercredi soir, au Parlement wallon, Christine Defraigne a voté pour la résolution PS demandant au gouvernement de marquer son opposition au projet de loi fédéral instaurant les visites domiciliaires.

Contrairement au reste du groupe MR, visiblement très agacé. Au point, dit-on dans les couloirs du parlement, que Defraigne aurait reçu des menaces de la hiérarchie du parti concernant le financement de la campagne du MR liégeois. Des rumeurs que la députée ne commente pas. Ce qui ne l'empêche pas de s'exprimer.

« Mon groupe était parfaitement au courant du vote que j'allais poser. J'avais reçu un mandat ferme du MR liégeois de voter comme nous l'avions fait sur le sujet à Liège. Des menaces pour le financement de notre campagne ? Le MR se tirerait une balle dans le pied à un moment où le MR liégeois est en position de revenir au pouvoir en octobre prochain après des années de disette. Je n'imagine

« Concernant le décret RESA, je ne me suis pas encore fait une religion. »

Christine DEFRAIGNE

même pas que mon parti puisse nous sanctionner de la sorte alors que j'ai simplement fait preuve de cohérence. »

Et puis, ajoute Christine Defraigne, il faut relativiser. « Cette résolution, ce n'est quand même pas la fin du monde »...

« Je ne travaille pas sous pression »

Le problème, c'est que la rébellion de la parlementaire n'est peut-être pas finie : dans 15 jours, le décret « gaz et électricité » du ministre MR de l'Énergie, Jean-Luc Crucke, arrivera au Parlement. Celui-ci doit valider la sortie du gestionnaire de réseau électrique RESA du groupe Nethys. Une suite des conclusions de la commission d'enquête Publifin. Ce qui, à Liège, est vivement contesté.

Le groupe MR au Parlement

wallon votera évidemment pour ce texte. Et aura besoin de toutes ses voix, sachant la très courte majorité dont il dispose avec le cdH (38 députés sur 75). Avoir recours aux voix de l'opposition pour passer le texte serait une vraie claque.

Defraigne, liégeoise, annonce pourtant clairement la couleur...

« Si le décret arrive dans 15 jours, je serai en mission dans le cadre de la présidence du Sénat. J'ai prévenu. Cela dit, je n'ai pas de crainte pour le quorum. Et puis, il y en a toujours bien un ou l'autre d'absent aussi dans l'opposition », tempère la députée.

Mais qui ajoute. « Si j'étais là, je ne me suis pas encore fait une religion sur la manière dont je voterai. Je prends des avis juridiques. »

En clair : Defraigne n'est pas du tout sûre de voter le décret RESA. Ce qui serait un véritable *casus belli* avec son parti.

« On me dit qu'il y aurait des conséquences. Mais lesquelles ? Et puis tout à des conséquences... Moi en tout cas, je ne travaille pas sous pression », conclut Christine Defraigne. ■

« Christine sera solidaire... »

Au siège du MR, no comment sur les éventuelles pressions subies par Defraigne. Mais pour

le chef de file wallon des réformateurs, Jean-Paul Wahl, pas question de parler de pressions. « Que certains au parti ont été énervés, qu'il y ait eu des coups de fils qui se soient perdus, qu'il y ait eu des propos virils, très certainement

Mais ce n'est pas ici, au groupe du Parlement qu'on peut décider de sanctions financières sur une campagne. »

Et si Defraigne votait contre le décret RESA ?

« Là on entre dans une autre

dimension », prévient Wahl. Mais je connais Christine. Elle va faire sa tête. Mais in fine, elle sera solidaire. Si ce n'était pas le cas, on irait vers une difficulté. On fait partie d'un groupe ou pas... »

M. Dum.